

Distr.
RESTREINTE

LC/MEX/R.881
12 Août 2005

ORIGINAL: FRANÇAIS

Commission Economique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC)

LA MICRO-FINANCE ET SON RÔLE POTENTIEL DANS L'ALLÈGEMENT DE LA PAUVRETÉ ET LE DÉVELOPPEMENT EN HAÏTI

Ce document a été élaboré par la consultante Danielle Lustin, dans le cadre du projet « Stratégies non conventionnelles pour le développement économique en Haïti » de la CEPALC qui a bénéficié de l'appui financier de la Fondation W. K. Kellogg. Ce document n'a pas été soumis à révision éditoriale et les opinions qui y sont émises sont de la responsabilité de l'auteur et peuvent différer de celles de l'Organisation.

TABLE DE MATIÈRES

	<u>Page</u>
RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....	1
INTRODUCTION.....	3
I. PANORAMA GÉNÉRAL DU SECTEUR FINANCIER HAÏTIEN	5
1. Les institutions bancaires.....	6
2. Les institutions financières réglementées	8
3. Les circuits informels ou autonomes	11
4. Les institutions de financement décentralise ou institutions de micro-finance.....	11
II. L'OFFRE DE MICRO-FINANCE ET LES BONNES PRATIQUES EN HAÏTI.....	14
1. Le statut des institutions de micro finance.....	14
2. Les zones d'intervention.....	23
3. Les différentes méthodologies de financement	25
4. Les produits financiers offerts	31
5. L'offre en produits non financiers	32
III. CADRE LEGAL ET INSTITUTIONNEL ACTUEL DE LA MICRO-FINANCE	33
1. Diagnostic du cadre légal actuel des institutions non coopératives.....	33
2. Le cadre légal des institutions coopératives et la loi d'octobre 2002 ...	37
3. Le cadre institutionnel	38
4. Les institutions d'appui a la micro finance et la politique des agences internationales	40
5. La politique nationale en micro finance	41
IV. LA DEMANDE POTENTIELLE DES PAUVRES	43
1. Qui sont les pauvres ?.....	43
2. Pourquoi sont-ils pauvres ?.....	45
3. Les difficultés des pauvres pour accéder au crédit	46
V. MICRO-FINANCE ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETE EN HAÏTI	49

	<u>Page</u>
1. Adéquation entre offre de micro-finance et demande des pauvres.....	49
2. La soutenabilité des institutions de micro-finance	50
3. Impact des institutions de micro-finance	53
4. Conclusion : rôle potentiel du secteur financier et de la micro-finance dans la lutte contre la pauvreté : éléments de débat.....	59
VI. RECOMMANDATIONS.....	63
1. Au niveau du cadre macro-économique	63
2. Au niveau du cadre juridique et légal de la micro-finance.....	63
3. Au niveau des institutions de micro-finance	65
4. Au niveau de l'État	69
5. Au niveau des bailleurs de fonds	70
LISTE DES SIGLES	71
BIBLIOGRAPHIE	73

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Puissant outil de développement avec le potentiel d'atteindre les populations pauvres, d'élever leur niveau de vie, de créer des emplois, de créer la demande pour de nouveaux biens et services, et de contribuer à la croissance économique, la micro-finance joue un rôle d'instrument de réduction de la vulnérabilité des pauvres aux chocs économiques.

L'industrie de la micro-finance haïtienne comporte des coopératives d'épargne-crédit, des ONG ou fondations, des associations qui ont mis en place des institutions plus ou moins autonomes le plus souvent à partir de projets, et des banques commerciales qui ont ouvert une filiale ou un département spécialisé en micro-finance. Différentes méthodologies sont mises en œuvre, depuis le crédit individuel pratiqué notamment par les filiales des banques commerciales, jusqu'aux petites mutuelles en milieu rural, en passant par l'épargne-crédit chère aux coopératives. Un client de la micro-finance sur trois est membre d'une banque communautaire, mais 43% de l'encours de crédit est du crédit individuel et 44% est donné par une coopérative d'épargne-crédit. Le prêt moyen distribué est de l'ordre de 220 US \$, soit à peine plus que la moitié du PIB du pays par habitant estimé pour l'année 2002.

Sur environ 80 programmes de micro-finance examinés en Haïti, dont une majorité sont des coopératives d'épargne-crédit, seulement environ 10% sont viables ou sont près d'être viables. La plupart comptent moins de 5.000 clients. Au moins 112.500.000 millions de dollars américains sont nécessaires pour atteindre l'ensemble de la population pauvre du pays estimée à 650.000 ménages qui ont besoin de la micro-finance, alors qu'avec environ 800 millions de gourdes, l'industrie de la micro-finance ne concerne aujourd'hui qu'un maximum de 100.000 personnes.

En général, les programmes de micro-finance offrent aux entrepreneurs pauvres l'accès aux services financiers tels que le crédit, le dépôt, et les services d'épargne qui sont conçus en fonction leurs besoins. Bien que les microentreprises créent des emplois et contribuent au PIB, elles font face souvent à de nombreuses contraintes par manque d'accès aux services financiers. Fournir des services financiers aux pauvres entrepreneurs accroît les revenus des ménages, réduit le chômage, et crée la demande pour d'autres produits et services en particulier nutrition, éducation, information et services de santé. Mais les études d'impact sont rares et font défaut pour définir une véritable stratégie nationale d'appui à la micro-finance.

Développer l'industrie de la micro-finance en Haïti exigera le renforcement de la capacité locale, l'accroissement de l'efficacité et la viabilité ou soutenabilité des programmes actuels ainsi que leur extension géographique. La formation des ressources humaines, la mise en réseau des institutions dans le cadre d'associations professionnelles, l'ouverture des institutions nationales sur l'international sont autant de mesures qui contribueront à la viabilité à terme du secteur.

Les bailleurs de fonds et les organisations de coopération internationale devraient de leur côté réfléchir à l'établissement de relation de partenariat sur le long terme avec les institutions de

micro-finance, étant entendu que leur consolidation résultera d'un processus long et difficile à planifier sur le moyen terme.

En ce qui concerne la politique nationale, il est impératif dans un premier temps de remédier aux insuffisances du cadre légal et réglementaire actuel des institutions non bancaires pratiquant une activité financière (crédit et épargne). Des améliorations doivent être également portées au cadre macro-économique d'ensemble pour que des incitations à investir et à produire des biens et services viennent doper la demande en crédit et faciliter le remboursement des prêts. Enfin, la mise en place d'un fonds spécial pour accompagner le développement des institutions serait également à recommander (subventions aux investissements, subventions des taux d'intérêts pour faciliter l'accès des institutions à des prêts commerciaux pour financer l'accroissement de leur portefeuille).

INTRODUCTION

Ce rapport analyse la micro-finance en Haïti et son rôle potentiel dans l'allègement de la pauvreté et le développement d'Haïti. Il fait des recommandations pour améliorer les pratiques en matière de micro-finance en vue de réduire le fossé entre la demande et l'offre.

Les sources principales d'information utilisées dans son élaboration sont les suivantes :

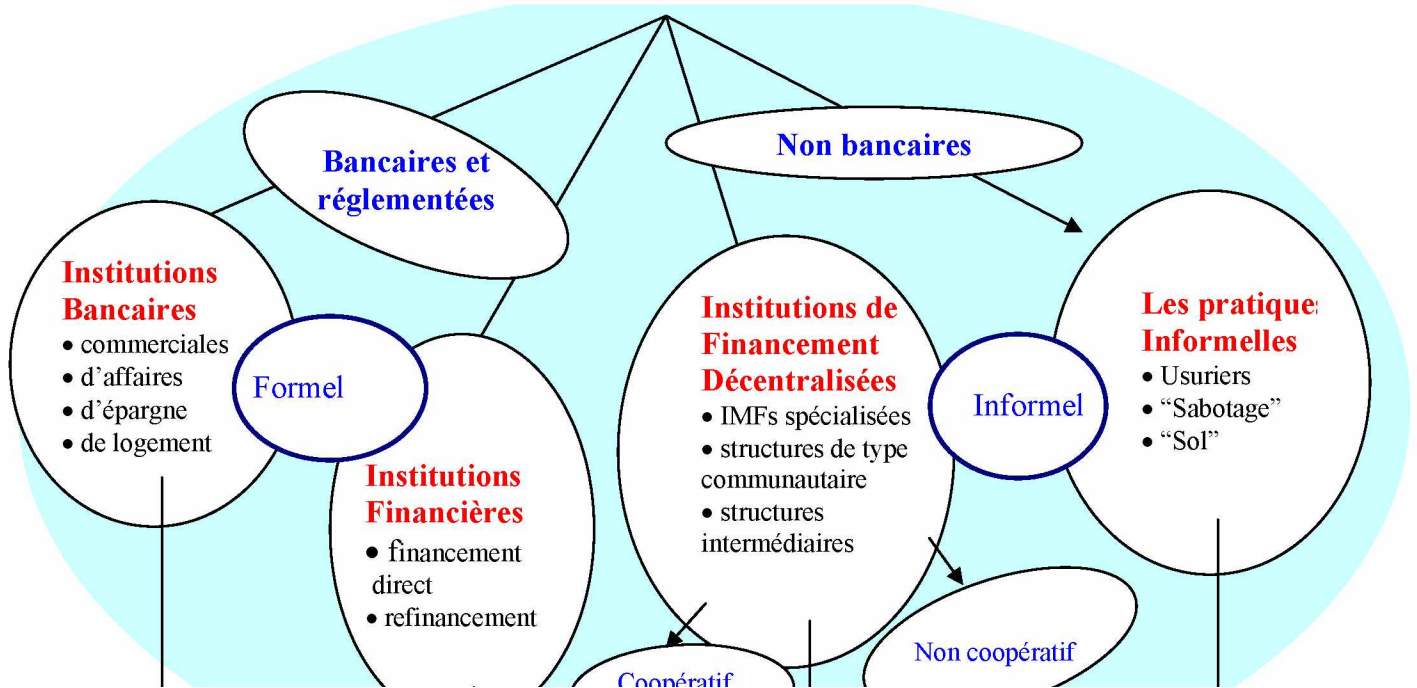
- Une enquête budget-consommation des ménages, réalisée par l'Institut haïtien de statistique et d'informatique, en janvier 2001.
- Une base de données permanentes sur les institutions de micro-finance établies par le projet DAI-FINNET d'appui à la micro-finance, depuis 1999 et mise à jour régulièrement chaque trimestre avec la participation des institutions elles-mêmes pour la validation des informations.
- L'échange régulier (chaque trimestre) des indicateurs financiers choisis et définis au préalable par les praticiens eux-mêmes.
- Une enquête réalisée auprès de 15 institutions de microfinance de type non coopératif (les données datent de mai 2002) par le DAI-FINNET sur l'offre de micro-finance en Haïti.

Les autres informations proviennent d'une revue bibliographique (rapports y compris d'évaluation, études, publications et mémoranda), d'une variété de sources extérieures y compris la Banque Mondiale, la « Women's World Banking », l'USAID, d'institutions de micro-finance elles-mêmes, des focus groupes et des entrevues avec les praticiens, directeurs ou gestionnaires de banques et/ou institutions impliquées dans la micro-finance, certains bénéficiaires des programmes et des professionnels impliqués dans les programmes de développement.

I. PANORAMA GÉNÉRAL DU SECTEUR FINANCIER HAÏTIEN

Le secteur financier haïtien, est représenté par des institutions bancaires et des structures financières non bancaires. Ces dernières, desservant majoritairement le secteur informel urbain et le milieu rural en général, sont connues sous des appellations différentes : institution de micro-finance (IMF), structure de financement intermédiaire, intermédiaire financier de développement, structure de financement populaire, structure de financement décentralisé etc. Cependant dans le cadre de cette étude nous présentons le secteur financier à partir d'une typologie basée sur la structure institutionnelle et le public visé par le système :

LE SECTEUR FINANCIER HAÏTIEN



预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_2548

